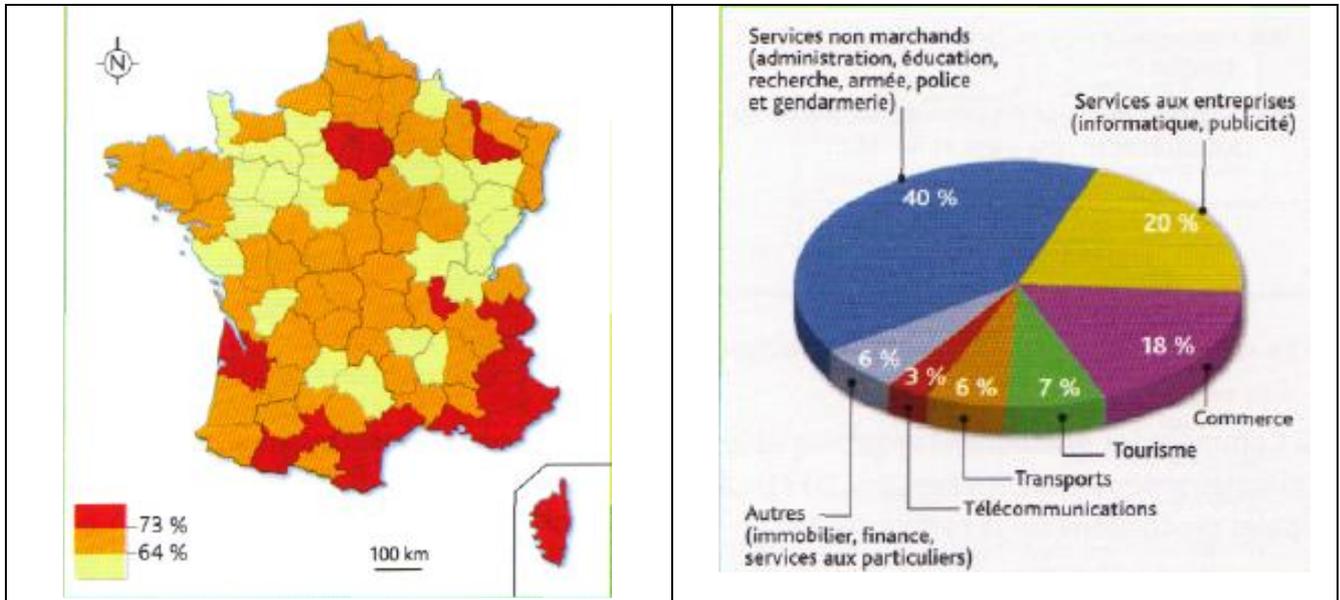


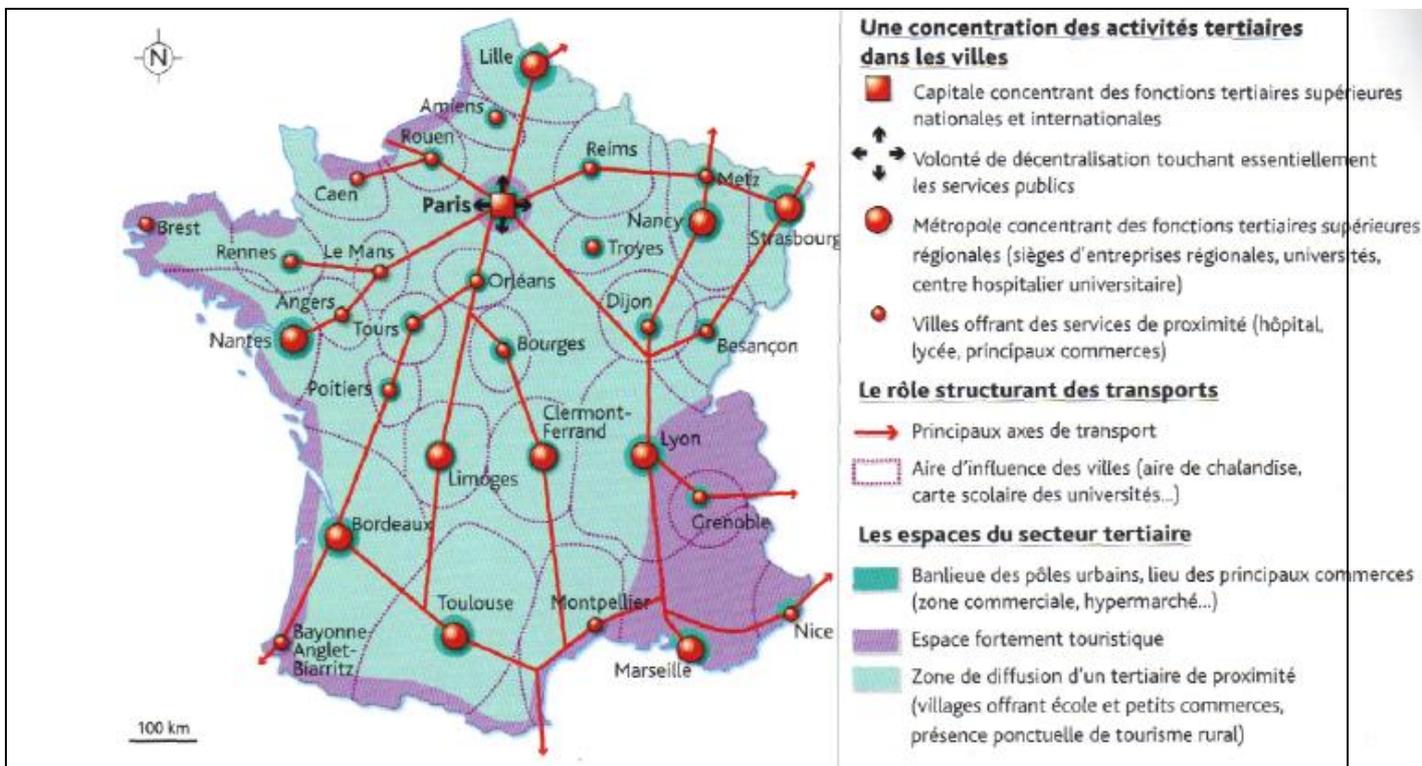
Séance 2 : La tertiarisation de l'espace productif français

Doc 1 : Part des actifs du tertiaire dans la population active des départements français

Doc 2 : La diversité des activités de services



Doc 3 : La concentration des activités tertiaires dans les villes





Des chiffres connus soulignent la centralité de Paris : 382 des sièges sociaux des 500 premières firmes, 91 % des transactions financières, les 2/3 de l'impôt sur les bénéfices, 60 % des ingénieurs et cadres de l'informatique, 55 % de la recherche industrielle.

Dans les autres grandes villes françaises, un «noyau» tertiaire leur assure un rayonnement régional ou suprarégional : les directions des grands services publics (Trésorerie, EDF, INSEE, Équipement, Agriculture, Éducation nationale) sont communes à l'ensemble des capitales régionales, de même que les centres hospitalo-universitaires, des centres de recherches, des grandes écoles et des universités.

D'après Philippe Piercy, *La France, le fait régional*, Coll. Carré Géographie, Hachette, 2009.

I - Le territoire français marqué par les services :

1) Quelles sont les régions où la part des actifs dans le tertiaire est la plus importante ? (Doc. 1)

- Les régions françaises où le taux des actifs du tertiaire est le plus important sont la région parisienne, la région lyonnaise, Bordeaux et Toulouse, la Meurthe-et-Moselle, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse.

2) Quelles sont les régions où la part des actifs dans le tertiaire est la plus faible (Doc. 1) ?

- Les régions où le tertiaire est le moins important (moins de 64 % du total des actifs) sont le Centre-Est de la France (Bourgogne, Franche-Comté), les régions Centre et Pays de Loire.
- Certains départements sont également dans ce cas : les Ardennes, la Charente, le Lot et l'Aveyron, la Haute-Loire et l'Ardèche.

3) Montrez que le tertiaire regroupe des activités très diverses (Doc. 2).

- Le graphique circulaire (doc. 2) montre la multiplicité des activités qui appartiennent au secteur tertiaire : 40% des emplois sont concentrés dans les services non marchands (administrations), 20 % aux services dits marchands (services aux entreprises).
- Le commerce compte pour 18 % du total, le tourisme 7 %. Les autres activités (transports, télécommunications, finance, immobiliers, services aux particuliers) représentent en tout 15 % des emplois.

II - Les métropoles au cœur de la tertiarisation :

4) Montrez que la hiérarchie des villes correspond à la concentration plus ou moins forte d'activités tertiaires (Doc. 3).

- La carte propose une lecture des activités tertiaires au sein des grandes villes françaises. On note d'emblée le poids de Paris qui regroupe les fonctions tertiaires supérieures d'échelles nationale et internationale.
- À un second niveau, viennent les métropoles régionales qui offrent des activités liées aux fonctions tertiaires supérieures de niveau régional (sièges d'entreprises régionales, centres hospitaliers, grandes universités). Les autres villes de rayonnement moindre possèdent davantage de services dits de proximité. La hiérarchie urbaine en France peut donc se lire par rapport au rayonnement, à l'attractivité et au niveau des fonctions tertiaires des métropoles.

5) Pourquoi peut-on parler de paysage standardisé (Doc. 4) ?

- Le paysage présenté par la photographie de la zone commerciale de Plan de Campagne, entre Aix-en-Provence et Marseille pourrait se rencontrer partout ailleurs en France. Ces vastes espaces dédiés au commerce rassemblent des enseignes de magasins à grande surface, soit généraliste (hypermarché Géant) soit spécialisés (Saint Maclou – tapis – ...) annoncés par des pancartes géantes.
- Ces zones commerciales sont souvent situées à proximité des autoroutes et donc facilement accessibles grâce à leurs parkings gigantesques.

6) Montrez comment s'affirme la supériorité de Paris dans le tertiaire supérieur (Doc. 5).

- Paris rassemble l'essentiel du secteur tertiaire supérieur. Les chiffres cités dans le texte en témoignent : 382 des 500 sièges sociaux des grandes entreprises françaises, 91 % des transactions boursières, les 2/3 de l'impôt sur les bénéfices.
- La capitale accueille aussi 60 % des ingénieurs et cadres informatiques, 55 % de la recherche dans l'industrie. La domination parisienne est donc sans partage.

A retenir :

Le territoire français marqué par les services :

Les services représentent aujourd'hui 76 % des actifs. Le secteur compte pour les 3/4 du PIB français. Le **tertiaire** a été le principal secteur créateur d'emplois depuis 40 ans (87 % des femmes travaillent dans les services). Le secteur tertiaire recouvre une grande diversité d'activités: **services marchands** (transport, commerce, tourisme, services aux entreprises) et **services non marchands** (administration, éducation, armée, police...).

Les activités tertiaires sont inégalement réparties sur le territoire. Paris et les régions méditerranéennes connaissent une **tertiarisation** plus forte de leur économie. Par ailleurs, les espaces ruraux ont du mal à conserver les services de proximité (épicerie, boulangerie, poste, école).

Le développement des activités touristiques a renforcé la place du secteur tertiaire dans l'économie en favorisant l'emploi (permanent et saisonnier). Les régions littorales sont les principales zones d'accueil estival (Côte-d'Azur, Bretagne, Languedoc-Roussillon). L'impact des sports d'hiver est essentiel dans les Alpes et les Pyrénées, (commerces, hôtels, remontées mécaniques, loisirs). Le tourisme «vert» est plus diffus.

Les métropoles au cœur de la tertiarisation :

Près des 3/4 des emplois du secteur tertiaire sont localisés dans les villes. C'est l'importance et la complémentarité des services qu'offre une ville qui constitue prioritairement son attractivité. Ainsi, le tertiaire supérieur est l'apanage des métropoles (chercheurs, cadres et direction des grandes entreprises, haute administration). On y trouve une gamme étendue de services : université, centre hospitalo-universitaire (CHU), préfecture de région. Lyon, Marseille, Lille, mais aussi Toulouse, Montpellier, Nice en font partie. D'autres métropoles jouent un rôle plus régional comme Clermont-Ferrand.

Aujourd'hui, les activités tertiaires organisent les territoires des métropoles. Les services administratifs, les banques, les services aux entreprises et les professions libérales sont souvent concentrés en centre-ville. Certaines métropoles ont vu se construire des quartiers d'affaires centraux, près des gares comme Euralille, Lyon-Part-Dieu.

Les périphéries urbaines constituent aujourd'hui les lieux privilégiés d'accueil de la grande distribution. De vastes zones commerciales se développent près des échangeurs routiers avec des hypermarchés, des grandes surfaces spécialisées.

Définitions :

Services marchands : service que l'utilisateur ou l'entreprise paie.

Services non marchands : service gratuit pour l'utilisateur et financé par la collectivité.

Tertiaire : ensemble des activités qui fournissent des services à la population et aux entreprises (commerce, médecine, comptabilité, enseignement...).

Tertiaire supérieur : activités nécessitant un personnel très qualifié.

Tertiarisation : processus au terme duquel les activités de services se développent dans l'économie et sur le territoire.